



Le Conseil d'Administration donne délégation à la Direction Générale pour mettre en oeuvre :

- La stratégie de l'IFPEK (conception, coordination, développement et suivi des activités)
- Les orientations et la gestion pédagogique dans le respect de l'application des textes réglementaires
- La communication et les relations publiques
- La gestion financière
- La gestion du personnel

Les membres de droit sont :

- Le Président du Conseil Régional ou son représentant
- Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant
- Le Président de l'Université Rennes 1 ou son représentant
- Le Président de l'Université Rennes 2 ou son représentant
- Le Président de l'Université de Bretagne Occidentale ou son représentant
- Le Président de Rennes Métropole ou son représentant

Les membres actifs sont :

Les membres actifs sont des personnes qui, notamment, par leur activité et par leur passé professionnel, disposent d'aptitudes spécifiques et consacrent une partie de leur temps, à titre bénévole, à l'Association. Ces membres actifs versent chaque année le montant de la cotisation déterminée par le Conseil d'Administration.

Les personnalités qualifiées sont :

Des personnes qui, par leurs activités et/ou leurs compétences particulières, sont susceptibles d'apporter une contribution spécifique aux projets de l'Association.

Les membres d'honneur sont :

La qualité de membre d'honneur s'acquiert, sur proposition du président, au regard des services rendus et/ou d'un investissement reconnu au sein de l'Association. Ils sont consultés pour leur sérieux et l'intérêt porté aux activités de l'Association.

L'association IFPEK est dirigée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 15 administrateurs élus pour trois ans (renouvelés tous les ans par tiers) parmi les membres actifs de l'Association.

Les membres actuels du Conseil d'Administration :

- Monsieur Jean-François QUEMERAIS - Président
- Monsieur Philippe LE BORGNE - Vice Président
- Madame Gwenaëlle COCHET - Secrétaire
- Monsieur François MASSOLO - Trésorier
- Monsieur Julien BACHY - Trésorier adjoint
- Monsieur Hugues ALBERT

